



# SOYEZ DOUBLEMENT GAGNANT À CHAQUE DÉPLACEMENT.

Grâce à la Carte Corporate AIR FRANCE – AMERICAN EXPRESS, facilitez vos voyages professionnels tout en profitant d'avantages personnels.

## SIMPLICITÉ D'UTILISATION ET BÉNÉFICES EXCLUSIFS : DÉCOUVREZ TOUS VOS AVANTAGES.



### Payez sans avance de frais

Grâce au **paiement différé**, plus aucun frais à avancer ! Vous bénéficiez d'un **différé de paiement pouvant aller jusqu'à 58 jours**<sup>(1)</sup>.



### Connecté à chaque dépense

Faites le point facilement et à tout moment sur vos dépenses professionnelles grâce à **l'application mobile** et **votre compte en ligne**.



### Carte perdue, Carte remplacée

Votre Service Clientèle est à votre disposition **24h/24 – 7j/7 en cas de perte, vol ou fraude**<sup>(2)</sup> pour vous faire parvenir une nouvelle carte sous 48h<sup>(3)</sup>.



### Retirez sans frais cachés

Avec l'option Express Cash, American Express ne facture aucune **commission ni montant forfaitaire** lors de vos retraits d'espèces en France ou à l'étranger<sup>(4)</sup>.



### Paré à toute éventualité

En cas de maladie soudaine ou d'accident lors d'un voyage, **l'Assistance Médicale et Frais Médicaux**<sup>(5)</sup> couvre jusqu'à 2 000 000 € par assuré/événement : les frais médicaux, l'organisation et la prise en charge de votre admission à l'hôpital ainsi que votre rapatriement si nécessaire.



## ENCORE PLUS DE MILES AVEC MULTI-MILES

Dans le cadre du programme Flying Blue d'AIR FRANCE et de KLM, l'option Multi-Miles<sup>(6)</sup> (40€/an) vous permet de gagner des Miles pour toutes dépenses réglées avec votre Carte Corporate AIR FRANCE - AMERICAN EXPRESS !

# VOTRE CARTE CORPORATE AIR FRANCE - AMERICAN EXPRESS EN DÉTAILS

## DES MILES EN VOYAGEANT, DES MILES EN RÉGLANT AVEC LA CARTE

Dans le cadre du programme **Flying Blue**, à chacun de vos voyages<sup>(7)</sup> chez AIR FRANCE, KLM, Transavia et Hertz, **vous cumulez des Miles Flying Blue**.

Et ce n'est pas tout !

L'option Multi-Miles vous permet en plus de **cumuler des Miles à chaque dépense** réglée avec votre Carte Corporate AIR FRANCE - AMERICAN EXPRESS. Ces Miles s'ajoutent à ceux acquis dans le cadre du programme Flying Blue et sont crédités une fois par mois sur votre compte Flying Blue en ligne.

### Pour 10 € dépensés, obtenez :

#### 15 Miles

Pour toutes dépenses chez AIR FRANCE<sup>(7)</sup>, KLM, Transavia et Hertz

#### 10 Miles

Pour les autres dépenses professionnelles

## Utilisez vos Miles pour toutes vos envies !

- ▷ Achetez des billets d'avion
- ▷ Offrez-vous un surclassement, un siège avec plus d'espace ou encore un Menu À la Carte
- ▷ Payez votre séjour à l'hôtel ou votre location de voiture
- ▷ Faites du shopping sur le Flying Blue Store



### Paris - Berlin<sup>(8)</sup>

Aller simple

À partir de 4 500 Miles



### Paris - New York<sup>(8)</sup>

Aller simple

À partir de 22 000 Miles



### Paris - Tokyo<sup>(8)</sup>

Aller simple

À partir de 36 000 Miles

**Vous n'avez pas encore de compte Flying Blue ? Créez-en un dès maintenant sur [flyingblue.com/fr](https://flyingblue.com/fr), l'inscription est gratuite !**

(1) Prélèvement effectué 28 jours après la date d'arrêté des comptes. (2) Sauf pour des retraits frauduleux dans les distributeurs automatiques de billets, suite à la perte simultanée de la carte et du code confidentiel. Votre responsabilité est limitée à une franchise de 25 €. Voir les Conditions Générales d'utilisation de la carte. (3) Délai moyen généralement constaté en France métropolitaine. (4) Option Express Cash soumise à l'approbation de la société. Le montant autorisé pour les retraits dépend du Programme Carte Corporate souscrit. Les frais de taux de change ou les frais de retraits pratiqués par certains opérateurs de distributeurs automatiques de billets restent applicables et ne dépendent pas d'American Express. (5) Les maladies préexistantes ne sont pas couvertes. Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'Axa Travel Insurance, société de courtage, et assuré par Inter Partner Assistance, succursale pour l'Irlande, selon les Conditions Générales en vigueur au 01/02/2022. Pour plus de détails sur la garantie et les exclusions, rendez vous sur [www.americanexpress.fr/assurancesdelacarte](https://www.americanexpress.fr/assurancesdelacarte). (6) Option payante soumise à l'approbation préalable de la société. Les dépenses effectuées sur La Collection Air France sont également éligibles. Les opérations suivantes ne génèrent pas de Miles : les intérêts, commissions (y compris des frais de retard de paiement), transferts de solde de Compte, avances de trésorerie, retraits d'espèces ou transactions de change ; les majorations et pénalités pour retard de paiement ; la cotisation annuelle de la carte ; tout montant ultérieurement crédité sur votre compte-Carte par voie de remboursement ou autre type de crédit. L'annulation d'une dépense engendrera l'annulation des Miles gagnés grâce à cette dépense. (7) Flying Blue est le programme de fidélité d'AIR FRANCE et de KLM. Il vous permet d'accumuler, à chacun de vos vols sur AIR FRANCE, KLM et ses partenaires, des Miles convertibles en primes. Programme Flying Blue soumis à conditions, pour plus de détails rendez-vous sur <https://www.airfrance.fr/FR/fr/common/voyageurfrequent/flyingblue/discover-flying-blue.htm>. (8) Les montants de Miles sont transmis à titre indicatif et sont susceptibles de varier. Pour en savoir plus, retrouvez le calculateur de Miles sur le site Flying Blue. Copyright © 2022. American Express Company - Tous droits réservés - American Express Carte France - Société anonyme au capital de 77 873 000 € R.C.S. Nanterre B 313 536 898 - Siège social : American Express Carte-France. Immeuble Voyager, 8-10 rue Henri Sainte-Claire Deville, CS 60182, 92506 Rueil Malmaison Cedex France.